Chambre de Métiers
et de l'Artisanat
Indre-et-Loire

COMMUNAUTE DE COMMUNES TOURAINE VAL DE VIENNE
MONSIEUR LE PRESIDENT
14 ROUTE DE CHINON
37220 PANZOULT

Tours, le 17 juin 2019

Objet : Elaboration du PLUi Touraine, Val de Vienne –
Transmission du projet par délibération
du Conseil Communautaire du 28 05 2019

Monsieur le Président,

Vous nous avez transmis le 11 juin 2019 la délibération du Conseil Communautaire en date du 28 mai 2019 tirant le bilan de la concertation et arrêtant le projet d'élaboration du PLUi.

Conformément aux articles L 132-7, L 132-9 et L 153-40 du Code de l'Urbanisme, nous accusons réception du dossier et nous vous informons que ce projet n'appelle aucune remarque de notre part.

Nous vous prions d'agréer Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président de la Chambre de Métiers
et de l'Artisanat d'Indre et Loire,
Le Président de la Chambre Régionale des
Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire,

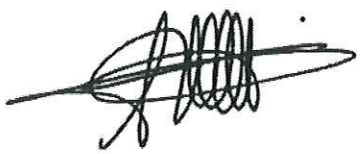

Gérard BOBIER